

2015-0158

2015-02-10

(Étiquette du contenant)

GROUPE	4	HERBICIDE
---------------	----------	------------------

MANA

Fluroxypyr 180 EC

Herbicide en concentré émulsionnable

EN VENTE POUR L'UTILISATION UNIQUEMENT DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES ET LA RÉGION DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

Fluroxypyr 180 EC est un herbicide sélectif qui assure la suppression en postlevée des dicotylédones annuelles, y compris le gaillet gratteron et certaines dicotylédones résistant à l'ALS telles que le kochia dans le blé de printemps, de blé dur et l'orge de printemps. Fluroxypyr 180 EC réprime aussi l'ortie royale, la stellaire moyenne et la renouée liseron.

AGRICOLE

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'UTILISATION

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

GARANTIE : Fluroxypyr 180 g/L (présent sous forme de 1-méthylheptyl ester)

N° D'HOMOLOGATION 30815 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

AVERTISSEMENT – IRRITANT POUR LA PEAU ET LES YEUX

CONTENU NET : 4,8 L - Vrac

Adama Agricultural Solutions Canada Ltd.

302 - 179 McDermot Avenue

Winnipeg, MB

R3B 0S1

855-264-6262

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS; Peut irriter les yeux et la peau, Éviter tout contact avec la peau et les vêtements. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation. Ne pas pénétrer ni permettre à un travailleur de pénétrer dans les zones traitées pendant les douze heures qui suivent le traitement. N'appliquer que lorsque le risque de dérive vers les zones d'habitation ou d'activité humaine tel que les maisons, les chalets, les écoles et les zones récréatives, est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, de la température, de l'équipement d'application et de la configuration du pulvérisateur.

NE PAS APPLIQUER PAR ÉPANDAGE AÉRIEN.

Éviter TOUT contact avec les yeux. Éviter tout contact avec la peau et les vêtements. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à www.croplife.ca.

ÉQUIPEMENT ET VÊTEMENTS DE PROTECTION

En tout temps : Porter une combinaison propre qui couvre tout le corps.

Durant le mélange, le chargement, le nettoyage et les réparations : Porter des lunettes à coques ou un écran facial et des gants résistant aux produits chimiques. Rincer les gants avant de les enlever.

MISES EN GARDE CONCERNANT L'OPÉRATEUR

Porter des vêtements fraîchement lavés et nettoyer l'équipement de protection tous les jours. Après le traitement ou à la fin de la journée de travail, prendre immédiatement une douche. Se laver à fond avec de l'eau et du savon avant de manger, boire, fumer ou utiliser les toilettes. À la fin de la journée de travail, enlever les vêtements contaminés, puis les laver séparément des articles à laver à l'aide d'un détergent et de l'eau chaude, et les entreposer avant de les réutiliser. Si l'herbicide s'infiltré dans les vêtements, les enlever immédiatement; ensuite se laver à fond et mettre des vêtements propres. Jeter tous les vêtements et autres matières imbibés ou très contaminés par le concentré du produit. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation.

RISQUES PHYSIQUES OU CHIMIQUES

COMBUSTIBLE. Ne pas utiliser ou entreposer le produit près de la chaleur ou d'une flamme nue.

PREMIERS SOINS

INGESTION : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

CONTACT AVEC LA PEAU ET LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Apporter l'étiquette du contenant ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsque vous consultez un médecin.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Le vomissement peut causer une pneumonie de déglutition.

Ce produit contient des distillats de pétrole. Le traitement doit se fonder sur le jugement du médecin selon les réactions de la victime.

PRODUIT CHIMIQUE AGRICOLE

Ne pas expédier ou entreposer le produit en présence de la nourriture humaine ou animale, des médicaments et des vêtements.

RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT

Éviter la pulvérisation hors cible et la dérive qui se déplace vers les habitats fauniques tels que les étangs, les zones humides, les cours d'eau, les boisés de ferme et les brise-vents. Aménager une zone tampon de 15 mètres entre la zone à traiter et les milieux aquatiques ou habitats terrestres indiqués ci-dessus. Ne pas contaminer l'eau lors de l'élimination des eaux de nettoyage. Ne pas contaminer les fossés d'irrigation ou les eaux servant à des fins domestiques.

Ce produit contient un distillat de pétrole qui est modérément à très toxique pour les organismes aquatiques. Éviter toute contamination des systèmes aquatiques durant l'application. NE PAS contaminer ces systèmes par une application directe ou lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

ENTREPOSAGE

Entreposer le produit dans le contenant d'origine, dans un entrepôt verrouillé, chauffé et au sec. Si le produit est congelé, le ramener à la température ambiante et agiter avant l'emploi. Ne pas contaminer les semences, les plantes, les engrais et autres pesticides. Ne pas contaminer la nourriture humaine ou animale et l'approvisionnement en eaux domestiques. Si les contenants sont endommagés ou en cas de déversement, utiliser immédiatement le produit ou bien contenir le déversement à l'aide d'une matière absorbante, puis éliminer les déchets.

ÉLIMINATION

Contenants recyclables :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants réutilisables

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Emballages réutilisables :

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

(Livret)
Étiquette du contenant

GROUPE	4	HERBICIDE
---------------	----------	------------------

MANA

Fluroxypyr 180 EC

Herbicide en concentré émulsionnable

EN VENTE POUR L'UTILISATION UNIQUEMENT DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES ET LA RÉGION DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

Fluroxypyr 180 EC est un herbicide sélectif qui assure la suppression en postlevée des dicotylédones annuelles, y compris le gaillet gratteron et certaines dicotylédones résistant à l'ALS telles que le kochia dans le blé de printemps (sauf le blé dur) et l'orge de printemps. Fluroxypyr 180 EC réprime aussi l'ortie royale, la stellaire moyenne et la renouée liseron.

AGRICOLE

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'UTILISATION

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

GARANTIE : Fluroxypyr 180 g/L (présent sous forme de 1-méthylheptyl ester)

N° D'HOMOLOGATION 30815 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

AVERTISSEMENT – IRRITANT POUR LA PEAU ET LES YEUX

CONTENU NET : 4,8 L - Vrac

Adama Agricultural Solutions Canada Ltd.
302 - 179 McDermot Avenue
Winnipeg, MB
R3B 0S1
855-264-6262

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS; Peut irriter les yeux et la peau, Éviter tout contact avec la peau et les vêtements. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation. Ne pas pénétrer ni permettre à un travailleur de pénétrer dans les zones traitées pendant les douze heures qui suivent le traitement. N'appliquer que lorsque le risque de dérive vers les zones d'habitation ou d'activité humaine tel que les maisons, les chalets, les écoles et les zones récréatives, est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, de la température, de l'équipement d'application et de la configuration du pulvérisateur.

NE PAS APPLIQUER PAR ÉPANDAGE AÉRIEN.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à www.croplife.ca.

ÉQUIPEMENT ET VÊTEMENTS DE PROTECTION

En tout temps : Porter une combinaison propre qui couvre tout le corps.

Durant le mélange, le chargement, le nettoyage et les réparations : Porter des lunettes à coques ou un écran facial et des gants résistant aux produits chimiques. Rincer les gants avant de les enlever.

MISES EN GARDE CONCERNANT L'OPÉRATEUR

Porter des vêtements fraîchement lavés et nettoyer l'équipement de protection tous les jours. Après le traitement ou à la fin de la journée de travail, prendre immédiatement une douche. Se laver à fond avec de l'eau et du savon avant de manger, boire, fumer ou utiliser les toilettes. À la fin de la journée de travail, enlever les vêtements contaminés, puis les laver séparément des articles à laver à l'aide d'un détergent et de l'eau chaude, et les entreposer avant de les réutiliser. Si l'herbicide s'infiltré dans les vêtements, les enlever immédiatement; ensuite se laver à fond et mettre des vêtements propres. Jeter tous les vêtements et autres matières imbibés ou très contaminés par le concentré du produit. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation.

RISQUES PHYSIQUES OU CHIMIQUES

COMBUSTIBLE. Ne pas utiliser ou entreposer le produit près de la chaleur ou d'une flamme nue.

PREMIERS SOINS

INGESTION : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

CONTACT AVEC LA PEAU ET LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le

bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Apporter l'étiquette du contenant ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsque vous consultez un médecin.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Ce produit contient des distillats de pétrole. Le traitement doit se fonder sur le jugement du médecin selon les réactions de la victime. Le vomissement peut causer une pneumonie de déglutition.

PRODUIT CHIMIQUE AGRICOLE

Ne pas expédier ou entreposer le produit en présence de la nourriture humaine ou animale, des médicaments et des vêtements.

RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT

Éviter la pulvérisation hors cible et la dérive qui se déplace vers les habitats fauniques, tels que les étangs, les zones humides, les cours d'eau, les boisés de ferme et les brise-vents. Aménager une zone tampon de 15 mètres entre la zone à traiter et les milieux aquatiques ou habitats terrestres indiqués ci-dessus. Ne pas contaminer l'eau lors de l'élimination des eaux de nettoyage. Ne pas contaminer les fossés d'irrigation ou les eaux servant à des fins domestiques.

Ce produit contient un distillat de pétrole qui est modérément à très toxique pour les organismes aquatiques. Éviter toute contamination des systèmes aquatiques durant l'application. Ne pas contaminer ces systèmes par une application directe ou lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

ENTREPOSAGE

Entreposer le produit dans le contenant d'origine, dans un entrepôt verrouillé, chauffé et au sec. Si le produit est congelé, le ramener à la température ambiante et agiter avant l'emploi. Ne pas contaminer les semences, les plantes, les engrais et autres pesticides. Ne pas contaminer la nourriture humaine ou animale et l'approvisionnement en eaux domestiques. Si les contenants sont endommagés ou en cas de déversement, utiliser immédiatement le produit ou bien contenir le déversement à l'aide d'une matière absorbante, puis éliminer les déchets.

ÉLIMINATION

Contenants recyclables :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.

2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants réutilisables

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Emballages réutilisables :

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Fluroxypyr 180 EC est un herbicide sélectif qui assure la suppression en postlevée des dicotylédones annuelles dans le blé de printemps (sauf le blé dur) et l'orge de printemps, sans semis de légumineuses. Fluroxypyr 180 EC offre un nouveau mode d'action permettant de supprimer les dicotylédones annuelles difficiles à éliminer, telles que le kochia (y compris les biotypes résistant à l'ALS) et le gaillet gratteron. Fluroxypyr 180 EC permet aussi de réprimer l'ortie royale, la renouée liseron et le céréaiste vulgaire.

MODE D'ACTION

Fluroxypyr 180 EC est un herbicide systémique de type auxine qui se déplace à l'intérieur de la plante afin de supprimer les tissus végétaux exposés et souterrains. Le produit supprime les mauvaises herbes en perturbant les schémas de croissance végétaux normaux. Les symptômes qui se manifestent dans les mauvaises herbes comptent, entre autres, l'épinastie (torsion des tiges) et les nœuds enflés.

MISES EN GARDE GÉNÉRALES CONCERNANT L'UTILISATION

Plantes sensibles

Ne pas appliquer Fluroxypyr 180 EC directement sur les cultures sensibles ou bien le laisser entrer en contact direct avec des cultures sensibles ou des plantes utiles, dont la luzerne, les haricots comestibles, le canola, les fleurs et plantes ornementales, les lentilles, la laitue, les pois, les pommes de terre, les radis, les fèves de soya, les betteraves à sucre, les tournesols, les tomates et le tabac.

Sites non ciblés

Ne pas appliquer le produit là où la proximité des cultures sensibles ou autres plantes utiles entraînera probablement une exposition à la pulvérisation ou à la dérive de pulvérisation. Se reporter à la section « Risques pour l'environnement » figurant sur la présente étiquette.

Rotation des cultures

Les champs prétraités au Fluroxypyr 180 EC peuvent être ensemencés l'année suivante d'orge, de canola, de lin, de graminées fourragères, de lentilles, de moutarde, d'avoine, de pois, de seigle ou de blé, ou ils peuvent être jachérés.

Mélanges en cuve

Ne pas appliquer ce produit avec tout autre additif, pesticide ou engrais sauf si cela est indiqué spécifiquement sur la présente étiquette. Lorsqu'on utilise un mélange en cuve, consulter les étiquettes des produits composant le mélange et respecter la zone tampon la plus étendue (la plus restrictive) de ces produits.

Mises en garde concernant l'équipement de pulvérisation

N'utiliser aucun type de système d'irrigation pour appliquer le produit.

NE PAS APPLIQUER PAR ÉPANDAGE AÉRIEN.

Réduction de la dérive de pulvérisation

- Utiliser des buses qui libèrent des volumes plus élevés et des gouttelettes plus grossières.
- Utiliser une pression faible (200 à 275 kPa).
- Utiliser 100 L/ha de bouillie.
- Traiter lorsque la vitesse du vent est inférieure à 15 km/h.
- Les traitements localisés ne doivent être appliqués qu'au moyen d'une rampe dont le réglage empêche toute application excessive.

Réduction du ruissellement provenant des zones de traitement

Afin de réduire le ruissellement vers les habitats aquatiques à partir des zones traitées, il faut évaluer les caractéristiques ou les conditions du site avant le traitement. Les caractéristiques et conditions propices au ruissellement comptent, notamment, des précipitations abondantes, une pente modérée à abrupte, un sol nu ou mal drainé (p. ex., sols compactés, à texture fine ou à faible teneur en matières organiques, comme l'argile). Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues. Le potentiel de contamination des milieux aquatiques par le ruissellement peut être réduit grâce à l'aménagement d'une bande de végétation entre la zone traitée et la rive des plans d'eau.

Nettoyage de l'équipement

L'équipement servant à appliquer Fluroxypyr 180 EC ne doit pas servir à appliquer d'autres pesticides sur des cultures sensibles sans avoir été nettoyé soigneusement. Contacter le détaillant de Fluroxypyr 180 EC pour obtenir des instructions détaillées concernant le nettoyage de l'équipement.

MODE D'EMPLOI

LIRE L'ÉTIQUETTE AU COMPLET AVANT L'UTILISATION. LORSQU'ON NÉGLIGE DE SUIVRE LES DIRECTIVES FIGURANT SUR L'ÉTIQUETTE, ON RISQUE D'ENTRAÎNER UNE SUPPRESSION INÉGALE DES MAUVAISES HERBES OU D'ENDOMMAGER LA CULTURE. NE PAS APPLIQUER LE PRODUIT SUR LES CULTURES CONTRE-ENSEMENCÉES DE LÉGUMINEUSES.

Cultures homologuées

blé de printemps

blé dur

orge de printemps

Fluroxypyr 180 EC utilisé seul

Appliquer Fluroxypyr 180 EC pour assurer une suppression en postlevée du gaillet gratteron et du kochia, y compris le kochia résistant à l'ALS, et d'autres dicotylédones qui infestent le blé de printemps (sauf le blé dur) et l'orge de printemps. Se reporter au tableau ci-dessous pour connaître les mauvaises herbes supprimées ou réprimées et les doses d'emploi.

Mauvaises herbes supprimées ou réprimées par Fluroxypyr 180 EC utilisé seul

Mauvaises herbes supprimées	Fluroxypyr 180 EC Rate (L/ha)
gaillet gratteron (1 à 4 verticilles)	0.4
Kochia à balais♦ (2 à 8 feuilles)	0.6
mauve à feuilles rondes (1 à 6 feuilles)	0.8
lin spontané (1 à 12 cm)	0.6
Mauvaises herbes réprimées	Fluroxypyr 180 EC Rate (L/ha)
céraiste vulgaire♦ (jusqu'à 8 cm)	0.8
ortie royale (2 à 6 feuilles)	0.8
érodium circulaire (1 à 8 feuilles)	0.6
renouée liseron (1 à 4 feuilles)	0.4

♦Y compris les biotypes résistant aux herbicides du groupe 2 qui inhibent l'enzyme ALS.

REMARQUE : Les conditions météorologiques affectent l'action de Fluroxypyr 180 EC. Pour assurer une activité optimale, il faut que la culture et les mauvaises herbes soient en pleine croissance. L'écart de températures qui assure une activité optimale est de 12 °C et 24 °C. Une réduction de l'activité se produit lorsque les températures se trouvent à au-dessous de 8 °C ou au-dessus de 27 °C. Un gel avant le traitement (3 jours) ou peu après (3 jours) risque de réduire la suppression des mauvaises herbes et la tolérance de la culture. La suppression des mauvaises herbes peut diminuer durant des conditions de stress, c.-à-d. sécheresse, stress occasionné par la chaleur ou le froid, des mauvaises herbes qui ont commencé à fleurir, ou en cas d'infestations importantes.

DIRECTIVES CONCERNANT L'APPLICATION

Période d'application

Appliquer le produit sur le blé et l'orge en pleine croissance dès le stade de 2 feuilles de la culture jusqu'au début de l'élongation de la tige et y compris celle-ci. Appliquer le produit lorsque les mauvaises herbes sont en pleine croissance. On obtient les meilleurs résultats grâce à une application faite sur les plantules de mauvaises herbes. Seules les mauvaises herbes sorties de terre au moment du traitement seront supprimées. Les conditions de croissance extrêmes telle qu'une sécheresse ou des températures près du point de gel avant, au moment ou après le moment du traitement risquent de rendre la suppression des mauvaises herbes moins efficace et d'augmenter le risque de dommages à la culture à tous les stades de croissance. Les feuilles mouillées au moment de l'application risquent de diminuer la suppression. Les applications de

Fluroxypyr 180 EC résistent au lessivage par la pluie dans l'heure suivant l'application. Lorsque la culture est peu vigoureuse et que la densité des mauvaises herbes est élevée, la suppression risque d'être réduite.

Délai d'attente avant récolte/pâturage (Fluroxypyr 180 EC utilisé seul)

- On peut faire paître le bétail sur les cultures traitées 3 jours suivant l'application.
- Ne pas récolter la culture traitée dans les 60 jours suivant l'application.

MÉLANGES EN CUVE - Fluroxypyr 180 EC + Bison 400 L (HERBICIDE ACHIEVE LIQUIDE)

Pour supprimer la folle avoine et la sétaire verte dans les cultures de blé de printemps et d'orge de printemps, appliquer le Achieve Liquide à raison de 0,5 L/ha avec **Fluroxypyr 180 EC**. Se référer au tableau ci-dessus pour connaître les taux et les mauvaises herbes supprimées ou réprimées par **Fluroxypyr 180 EC**. Lire les deux étiquettes de produit pour plus d'information sur les mesures de précaution et obtenir des directives d'utilisation additionnelles. Pour supprimer d'autres mauvaises herbes à feuilles larges, mélanger en réservoir avec du 2,4-D Ester ou du MCPA Ester jusqu'à un maximum de 560 g éa/ha (équivalent à 1,0 L/ha de 2,4-D LV600 ou 1,12 L/ha de MCPA LV500 ou 0,93L/ha de MCPA Ester 600) ou 1,5 à 2,0 L/ha d'herbicide Curtail M. Se référer à l'étiquette du 2,4-D Ester ou du MCPA Ester pour des renseignements sur les taux inférieurs à 560 g éa/ha et les mauvaises herbes supprimées.

Instructions pour le mélange

1. Commencer à remplir le réservoir de pulvérisation avec de l'eau propre puis démarrer l'agitateur. **Poursuivre l'agitation pendant toute la procédure de mélange et de pulvérisation.**
2. Lorsque le réservoir est rempli aux trois-quarts d'eau, ajouter **Bison 400 L (ou Achieve Liquide)**. Si l'on utilise plus d'un contenant de **Bison 400 (ou Achieve Liquide)**, ajouter tous les contenants de **Bison 400 L(ou Achieve Liquide)** avant d'ajouter **Fluroxypyr 180 EC**.
3. Ajouter Fluroxypyr 180 EC ensuite. Si l'on utilise plus d'un contenant du Fluroxypyr 180 EC, ajouter tous les contenants du Fluroxypyr 180 EC avant d'ajouter d'autres produits.
4. Si l'on doit ajouter également du 2,4-D Ester, du MCPA Ester ou du Curtail M, ajouter les ensuite. Si l'on utilise plus d'un contenant de 2,4-D Ester, de MCPA Ester ou de Curtail M, ajouter tous les contenants de 2,4-D Ester, de MCPA Ester ou de Curtail M avant d'ajouter l'adjuvant Addit ou Turbocharge.
5. Finalement, ajouter la quantité requise de l'adjuvant Addit ou Turbocharge puis continuer à remplir le réservoir d'eau au niveau voulu.

COMPOSITION DU MÉLANGE EN CUVE – FLUROXYPYR 180 EC + HERBICIDE CURTAIL™ M

Pour supprimer un large éventail de dicotylédones (voir le tableau ci-dessous) dans le blé de printemps (sauf le blé dur) et l'orge de printemps, appliquer 0,8 L/ha de Fluroxypyr 180 EC mélangé au réservoir avec 2,0 L/ha d'herbicide Curtail M. Se reporter à l'étiquette de l'herbicide Curtail M pour connaître les mises en garde et le mode d'emploi, en particulier les restrictions concernant la rotation des cultures.

Instructions pour le mélange

Ajouter la quantité exacte de Fluroxypyr 180 EC au réservoir de pulvérisation rempli à moitié d'eau, puis agiter. Ajouter la quantité exacte d'herbicide Curtail M et continuer d'agiter.

Moment propice à l'épandage

Appliquer le produit en postlevée lorsque les mauvaises herbes sont au stade plantule (2 à 4 feuilles) et lorsque le blé de printemps (sauf le blé dur) et l'orge de printemps sont entre le stade de 3 feuilles et tout juste avant la sortie de la feuille étendard. Ne pas appliquer le produit au-delà du stade de la feuille étendard.

Mauvaises herbes supprimées ou réprimées par un mélange en cuve composé de Fluroxypyr 180 EC + l'herbicide Curtail M

Mauvaises herbes supprimées :

chardon des champs*	chénopode blanc	laiteron (annuel)*
canola (spontané)	amarante à racine rouge	laiteron (vivace)*
gaillet gratteron (1 à 4 verticilles)	mauve à feuilles rondes (1 à 6 feuilles)	tabouret des champs
séneçon vulgaire	ansérine de Russie	érodium circutaire (1 à 8 feuilles)
pissenlit**	matricaire inodore	tournesol (spontané)
sagesse-des-chirurgiens**	bourse-à-pasteur	sarrasin de Tartarie
ortie royale ****	renouée	lin spontané (1 à 12 cm)
(stade de 2 à 6 feuilles)		renouée liseron (1 à 8 feuilles)
kochia à balais***		moutarde des champs

Mauvaises herbes réprimées :

stellaire moyenne*

*Suppression tout au long de la saison, caractérisée par une certaine repousse à l'automne (suppression des parties aériennes).

**Rosettes printanières seulement.

***Y compris les biotypes résistant aux herbicides du group 2 qui inhibent l'enzyme ALS.

****Répression.

Les matières actives dans ce mélange en cuve ne suppriment que le céraiste vulgaire sorti de terre AU MOMENT de l'application. Les plants de céraiste vulgaire qui sortent de terre après l'application ne seront pas supprimés. Pour améliorer la diminution de la population de céraiste vulgaire à la fin de la saison, retarder le moment de l'application aussi tard que possible, soit dès la sortie de terre de la plupart des plants de céraiste vulgaire. La réduction de la population de céraiste vulgaire sera aussi améliorée dans les cultures plus compétitives et qui permettent une pénétration limitée de la lumière.

Délai d'attente avant récolte/pâturage (Fluroxypyr 180 EC + Herbicide Curtail M)

- Ne pas faucher les champs traités ni y faire paître le bétail dans les 7 jours suivant l'application.
- Ne pas récolter la culture mature traitée dans les 60 jours suivant l'application.

Lorsqu'on prépare un mélange en cuve qui comprend l'herbicide Curtail M, porter des lunettes à coques ou un écran facial, une combinaison et des gants résistant aux produits chimiques, un tablier et des bottes durant le mélange, le chargement, le nettoyage et les réparations.

L'herbicide Curtail M contient un ingrédient qui s'absorbe rapidement par la peau et les voies respiratoires.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR - Fluroxypyr 180 EC + HERBICIDE CURTAIL M POUR LA SUPPRESSION ANNUELLE

Des mélanges avec **Fluroxypyr 180 EC** et Curtail M avec d'autres herbicides assurent la suppression de mauvaises herbes additionnelles. Voir le tableau pour les mélanges en réservoir avec **Fluroxypyr 180 EC** et Curtail M. Suivre toutes les mises en garde, les intervalles minimum avant récolte et les directives d'utilisation sur les étiquettes de **Fluroxypyr 180 EC** et des produits d'association utilisés.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR - Fluroxypyr 180 EC (0.8 L/ha) + L'HERBICIDE CURTAIL M (2.0 L/ha)

Produits d'association	Cultures homologuées	Taux de l'herbicide	Taux de l'adjuvant	Autres mauvaises herbes
Bison 400 L* ou Achieve Liquide*	blé de printemps, blé dur, orge de printemps	0,5 L/ha	Addit ou Turbocharge 0,5 L/100 L de volume de pulvérisation (0,5 % v/v)	sétaire verte folle avoine
L'herbicide mélange en réservoir Ladder 240 EC ou Horizon 240 EC	blé de printemps, blé dur	0,23 L/ha	Concentré d'huile XA ou Score: 0,8 L/ha (0,8 % v/v)	sétaire verte folle avoine
Assert 300 SC	blé de printemps, blé dur, orge de printemps	1,3 L/ha 1.6 L/ha	Se référer à l'étiquette du Assert 300 SC	folle avoine (1-3 feuilles) folle avoine (4 feuilles)
Bengal 120 EC (PUMA 120 EC)	blé de printemps, blé dur	385 mL/ha 770 mL/ha	Aucun requis	sétaire verte seulement sétaire verte, folle avoine et pied-de-coq

◆On peut utiliser l'herbicide Curtail M à un taux de 1,5 à 2,0 L/ha avec cette combinaison de mélange en réservoir

COMPOSITION DU MÉLANGE EN CUVE – FLUROXYPYR 180 EC + HERBICIDE 2,4-D ESTER

Pour supprimer un large éventail de dicotylédones (consulter les tableaux ci-dessous) appliquer Fluroxypyr 180 EC mélangé au réservoir avec l'herbicide 2,4-D Ester. Appliquer le produit en postlevée lorsque les mauvaises herbes sont au stade plantule (2 à 4 feuilles) et que le blé de

printemps et l'orge de printemps sont entre le stade de 4 feuilles et la feuille étendard. L'application avant le stade de 4 feuilles du blé et de l'orge risque d'entraîner une torsion grave des feuilles et de la tige, et des malformations de l'épi, ce qui risque de réduire le rendement jusqu'à 10 %. Ne pas traiter au delà du stade de la feuille étendard.

Taux d'application

I. Taux faible : Pour supprimer les mauvaises herbes indiquées ci-dessous, effectuer une pulvérisation uniforme contenant 0,45 L/ha de Fluroxypyr 180 EC et 420 e.a./ha d'herbicide 2,4-D Ester au moins 100 L d'eau par hectare pour bien couvrir les mauvaises herbes.

Mauvaises herbes supprimées :

Bardanette épineuse	Crenson dravier*	Tabouret des champs
Bardane	Kochia à balais*	
Canola (spontané)	Chénopode blanc	Tournesol (annuel)
Gaillet gratteron (1 à 4 verticilles)	Moutardes (sauf verte, des chiens et de tanaïs)	Vesce jargeau
Trèfle (mélilot)	Plantain	
Lampourde épineuse	Laitue épineuse	Radis sauvage
Sagesse-des-chirurgiens	Petite herbe à poux	Renouée liseron (1 à 6 feuilles)
Prêle des champs*	Bourse-à-pasteur	Moutarde des champs
Salsifis majeur		

II. Taux élevé : Pour supprimer les mauvaises herbes indiquées ci-dessus ainsi que celles indiquées cidessous, effectuer une pulvérisation uniforme contenant 0,6 L/ha de Fluroxypyr 180 EC et 560 g e.a./ha d'herbicide 2,4-D Ester dans au moins 100 L d'eau par hectare pour bien couvrir les mauvaises herbes.

Autres mauvaises herbes supprimées :

laitue bisannuelle♦ pissenlit ^u oseille patience moutarde des chiens liseron des champs♦ lépidie des champs galinsoga cilié liseron des haies renouée persicaire euphorbe érule♦	chénopode glauque amarante à racine rouge mauve à feuilles rondes (1-6 feuilles) soude roulante renouée erodium (1-8 feuilles) moutarde tanaïs sarrasin de Tartarie lin spontané (1-12 cm) renouée liseron (1-8 feuilles)
---	--

Mauvaises herbes réprimées :

stellaire moyenne^u (jusqu'à 8 cm)
 chardon du Canada♦
 ortie royale (stade 2 à 6 feuilles)
 laiteron des champs (annuel)
 laiteron des champs(vivace)♦

♦ Contrôle des parties épigées seulement.

u Rosettes de printemps.

* Y compris les biotypes résistants aux herbicides du groupe 2 inhibiteurs de l'enzyme ALS.

NOTE : L'action de Fluroxypyr 180 EC combinée avec l'herbicide 2,4-D Ester est influencée par la température. Une action optimale exige une culture active et une croissance des mauvaises herbes. La fourchette de température pour une action optimale est de 12 °C à 24 °C. Si les températures sont audessous de 8 °C ou au-dessus de 27 °C, l'action sera réduite. Un gel avant l'application (3 jours) ou peu après (3 jours) peut nuire à la suppression des mauvaises herbes et à la tolérance de la culture. La suppression des mauvaises herbes peut aussi être affectée par des conditions de stress, p. ex., sécheresse, chaleur ou froid, ou si les mauvaises herbes ont commencé à fleurir, ou si l'infestation est grave.

Instructions pour le mélange

Verser la quantité exacte de **Fluroxypyr 180 EC** dans le réservoir de pulvérisation à moitié rempli d'eau et agiter. Ajouter la quantité exacte de l'herbicide 2,4-D Ester et continuer à agiter.

Intervalles pré-récolte/pacage (Fluroxypyr 180 EC + herbicide 2,4-D Ester)

- Ne pas laisser paître les animaux laitiers en lactation dans les 7 jours suivant l'application.
- Délai de récolte du fourrage ou de la coupe du foin : 30 jours après l'application.
- Retirer des champs traités le bétail au moins 3 jours avant d'être envoyé à l'abattoir.
- Délai avant récolte de la culture traitée : 60 jours après l'application.

COMPOSITION DU MÉLANGE EN CUVE – FLUROXYPYR 180 EC + HERBICIDE 2,4-D ESTER + AUTRES HERBICIDES

Le mélange en cuve composé de Fluroxypyr 180 EC + l'herbicide 2,4-D Ester avec d'autres herbicides assure la suppression d'autres mauvaises herbes. Pour connaître les produits pouvant être mélangés au réservoir avec Fluroxypyr 180 EC + l'herbicide 2,4-D Ester, de même que les autres mauvaises herbes supprimées, voir le tableau ci-dessous. Suivre toutes les mises en garde, le délai d'attente avant la récolte et le mode d'emploi figurant sur les étiquettes de Fluroxypyr 180 EC et des produits qui composent le mélange en cuve.

COMPOSITION DU MÉLANGE EN CUVE – Fluroxypyr 180 EC (0,6 L/ha) + l'herbicide 2,4-D Ester (560 g e.a./ha) ou Fluroxypyr 180 EC (0,45 L/ha + Herbicide 2,4-D Ester (420 g e.a./ha)

Herbicide qui compose le mélange en cuve	Cultures homologuées	Dose du produit composant le mélange en cuve	Dose d'adjuvant	Autres mauvaises herbes
Bison 400 L †, ††† ou Achieve Liquide	blé de printemps, blé dur, orge de printemps	0,5 L/ha	Addit ou Turbocharge 0,5 L/ha (0,5 % vol/vol)	sétaire verte, folle avoine
Ladder 240 EC ou Horizon 240 EC	blé de printemps, blé dur	0,23 L/ha	Concentré d'huile XA ou Score 0,8 L/ha (0,8 % vol/vol)	folle avoine†† (1 à 6 feuilles sur la tige principale)
		0,29 L/ha	Concentré d'huile XA ou Score 1,0 L/ha (1,0 % vol/vol)	sétaire verte (1 à 5 feuilles sur la tige principale) et folle avoine††
Assert 300 SC	blé de printemps, blé dur, orge de printemps	1,3 L/ha	Se reporter à l'étiquette d'Assert	Folle avoine (1 à 3 feuilles)

Herbicide qui compose le mélange en cuve	Cultures homologuées	Dose du produit composant le mélange en cuve	Dose d'adjuvant	Autres mauvaises herbes
			300 SC	
		1,6 L/ha		Folle avoine (stade de 4 feuilles)
Bengal 120 EC	blé de printemps, blé dur	385 mL/ha	Non requis	sétaire verte seulement
		770 mL/ha		sétaire verte, folle avoine et échinochloa pied-de-coq
Everest Solupak 70 DF	blé de printemps, blé dur	43 g/ha	Se reporter à l'étiquette d'Everest Solupak 70 DF	sétaire verte, folle avoine

† Ne pas appliquer ce mélange en cuve avant le stade de 4 feuilles de la culture céréalière car cela pourrait occasionner des dommages temporaires à la culture. Ce mélange en cuve risque de causer des dommages temporaires à la culture. Cependant, le rendement n'en sera généralement pas affecté. Ce mélange en cuve risque de rendre la suppression de la folle avoine moins efficace comparativement à l'herbicide liquide Achieve SC ou l'herbicide Bison 400 L utilisé seul.

†† La suppression de la folle avoine peut diminuer lorsque le produit est mélangé au réservoir avec Fluroxypyr 180 EC + l'herbicide 2,4-D Ester.

††† Le 2,4-D Ester peut être mélangé en réservoir à des taux allant jusqu'à un maximum de 560 g éa/ha avec cette combinaison de mélange en réservoir

MÉLANGES EN RÉSERVOIR - FLUROXYPYR 180 EC + L'HERBICIDE REFINE SG + L'HERBICIDE 2,4-D ESTER

Cultures de blé de printemps (sauf durum) et d'orge de printemps

Pour supprimer un large éventail de mauvaises herbes à feuilles larges, y compris le gaillet gratteron, on peut mélanger en réservoir **FLUROXYPYR 180 EC** avec l'herbicide 2,4-D Ester et avec soit l'herbicide Refine SG. Appliquer **FLUROXYPYR 180 EC** à raison de 0,3 L/ha mélangé en réservoir avec l'herbicide Refine SG à 30 g/ha, l'herbicide 2,4-D Ester à 280 g a.e./ha (égal à 0,5 L/ha de 2,4-D Ester 600 or 0.42 L/ha 2,4-D LV Ester 700) et un surfactant non ionique (Agral 90, Ag-Surf ou Citowett Plus) à 2 L par 1000 L de solution pulvérisable. Utiliser un volume de pulvérisation de 100 L/ha.

Appliquer en postlevée lorsque les mauvaises herbes sont du stade de semis jusqu'au stade de 4 feuilles/verticilles, et lorsque le blé de printemps (sauf le durum) et l'orge de printemps sont du stade de 4 feuilles jusqu'au stade de la feuille paniculaire. **Ne pas appliquer sur des cultures avec contreensemencement de légumineuses.**

Mauvaises herbes supprimées ou réprimées

renouée annuelle (renouée scabre, renouée persicaire) Stellarie moyenne (1-6	stellaire moyenne (1-6 feuilles)1 kochia à balais3 sarrasin de Tartarie	crépis des toits tournesol spontané saponnaire des vaches
---	---	---

feuilles) ¹ sénéçon vulgaire bourse-à-pasteur neslie paniculée ortie royale tabouret des champs	gaillet gratteron ² chénopode blanc colza spontané ⁴ spargoute des champs	amarante à racine rouge renouée liseron ⁵ sagesse-des-chirurgiens soude roulante moutarde des champs
---	--	---

1 Effectuer la pulvérisation avant que le couvert de la culture n'empêche une couverture complète des mauvaises herbes. La stellaire moyenne qui émerge après l'application ne sera pas supprimée.

2 Sauf le gaillet gratteron résistant au groupe 2

3 Sauf le kochia à balais résistant au groupe 2

4 Le mélange en réservoir ne supprimera pas les variétés de canola tolérant à l'imazéthapyr (p ex. Les variétés Clearfield ou autres variétés possédant le caractère Pursuit Smart)

5 Appliquer sur la renouée liseron en croissance active, du stade du cotylédon au stade de 8 feuilles. La suppression peut être réduite en cas de stress environnemental. Les plantes larges peuvent repousser après le traitement

Mauvaises herbes réprimées :

chardon des champs⁶,

laiteron⁶

mauve à feuilles rondes (2-6 feuilles)⁷

érodium cicutaire (2-6 feuilles)

matricaire inodore,

L'linaire (jusqu'à 15 cm)⁸

6 Appliquer lorsque la plupart des chardons sont émergés et en croissance active. Appliquer avant le stade du bouton et avant que le couvert de la culture n'empêche une couverture complète des chardons, lorsque les chardons n'ont pas plus de 15 cm de hauteur pour une meilleure suppression des parties épigées. Une seule application sera efficace pour inhiber la capacité des chardons émergés à concurrencer la culture. Les chardons qui émergent plus tard ne seront pas supprimés.

7 Appliquer sur la mauve à feuilles rondes en croissance active. Gardera la mauve rabougrie mais ne pourra peut-être pas réduire les populations dans leur ensemble.

8 Un programme de suppression de cette mauvaise herbe comprend l'application chimique et un travail du sol fréquent.

Instructions pour le mélange

Remplir le tiers du réservoir d'eau propre. Avec l'agitateur en marche, ajouter la quantité requise d'herbicide Refine SG poursuivre l'agitation pour au moins 5 minutes pour s'assurer que l'herbicide Refine SG est complètement dissous. Une fois qu'il l'est, ajouter **FLUROXYPYR 180 EC** en agitant continuellement. Ajouter l'herbicide 2,4-D Ester et le reste de l'eau. Ajouter ensuite l'adjuvant. Utiliser un volume de pulvérisation de 100 L/ha. Consulter l'étiquette du 2,4-D pour des directives d'application et des précautions d'utilisation additionnelles.

Intervalles pré-récolte/pacage

- Ne pas laisser paître les animaux laitiers en lactation dans les 7 jours suivant l'application.

peuvent être mélangés au réservoir avec Fluroxypyr 180 EC + l'herbicide MCPA LV500 ou MCPA Ester 600, ainsi que les autres mauvaises herbes supprimées, voir le tableau ci-dessous. Suivre toutes les mises en garde, le délai d'attente avant la récolte et le mode d'emploi (y compris le moment propice au traitement) figurant sur les étiquettes de Fluroxypyr 180 EC et des produits qui composent le mélange en cuve.

Mélange en cuve composé de Fluroxypyr 180 EC (0,6 L/ha) + l'herbicide MCPA LV500 (1.12L/ha) ou MCPA Ester 600 (0.93 L/ha)

Herbicide qui compose le mélange en cuve	Cultures homologuées	Dose du produit composant le mélange en cuve	Dose d'adjuvant	Autres mauvaises herbes
Bison 400 L† ou Achieve Liquide†	blé de printemps, blé dur, orge de printemps	0,5 L	Addit ou Turbocharge: 0,5 L/100 L de volume de pulvérisation (0,5 % vol/vol)	sétaire verte, folle avoine
Ladder 240 EC ou Horizon	blé de printemps, blé dur	0,23 L	Concentré d'huile XA ou Score 0,8 L/ha (0,8 % vol/vol)	folle avoine
Assert 300 SC	blé de printemps, blé dur orge de printemps	1,3 L 1.6L	Se référer à l'étiquette du Assert 300 SC	folle avoine (1 à 3 feuilles) folle avoine (4 feuilles)
Bengal 120 EC	blé de printemps, blé dur	0,77 L	non requis	Folle avoine

†Le MCPA Ester peut être mélangé en réservoir à des taux allant jusqu'à un maximum de 560 g éa/ha avec cette combinaison de mélange en réservoir.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR - Fluroxypyr 180 EC + HERBICIDE REFINE SG

Pour supprimer un large éventail de mauvaises herbes à feuilles larges (voir le tableau suivant), on peut mélanger en réservoir **Fluroxypyr 180 EC** avec l'herbicide Refine SG. Appliquer en postlevée lorsque les mauvaises herbes sont en croissance active, les résultats étant meilleurs lorsque les semis des mauvaises herbes ont moins de 10 cm de hauteur. Seules les mauvaises herbes émergentes au moment du traitement seront supprimées. Une couverture complète des mauvaises herbes visées est essentielle. On peut appliquer ce mélange sur le blé de printemps, y compris l'orge de printemps et le blé dur en croissance active à partir du stade de 2 feuilles jusqu'à, et incluant, l'élongation de la tige. Le mélange en réservoir de l'herbicide Refine SG avec **Fluroxypyr 180 EC** permet de supprimer le gaillet gratteron tolérant au groupe 2 à 0,4 L/ha et le kochia à 0,6 L/ha. **Ne pas appliquer sur des cultures avec contre-ensemencement de légumineuses ou de graminées.**

Taux d'application

Pour supprimer les mauvaises herbes suivantes, effectuer une pulvérisation uniforme contenant entre 0,4 et 0,8 litre de **Fluroxypyr 180 EC** 30 g/ha d'herbicide Refine SG et 2 litres par 1000 L de solution pulvérisable de surfactant non ionique (Agral 90, Ag-surf ou Citowett Plus) avec un volume de pulvérisation de 100 L/ha.

Mauvaises herbes supprimées ou réprimées à 0,4 L/ha de Fluroxypyr 180 EC et 30 g/ha d'herbicide Refine SG :

renouée annuelle (renouée scabre, renouée persicaire) neslie paniculée stellaire moyenne (1-6 feuilles) ¹ gaillet gratteron (1-4 verticilles) spargoute des champs saponnaire des vaches sagesse-des-chirurgiens sénéçon vulgaire ortie royale kochia à balais ² chénopode blanc	crépis des toits amarante à racine rouge soude roulante bourse-à-pasteur tabouret des champs sarrasin de Tartarie colza spontané ³ tournesol spontané renouée liseron ⁴ moutarde des champs
--	--

1 Appliquer avant que le couvert n'empêche une couverture complète des mauvaises herbes. La stellaire moyenne qui émerge après l'application ne sera pas supprimée.

2 Sauf le kochia résistant au groupe 2

3 Le mélange en réservoir ne supprimera pas les variétés de canola tolérant à l'imazethapyr (p ex. Les variétés Clearfield ou autres variétés possédant le caractère Pursuit Smart)

4 Appliquer sur la renouée liseron en croissance active, du stade du cotylédon au stade de 8 feuilles. La suppression peut être réduite en cas de stress environnemental. Les plantes larges peuvent repousser après le traitement.

Mauvaises herbes supprimées à 0,4 L/ha de Fluroxypyr 180 EC et 30 g/ha d'herbicide Refine SG :

chardon des champs⁵

laiteron⁵

mauve à feuilles rondes (2-6 feuilles)⁶

érodium ciculaire (stade de 2 à 6 feuilles)

matricaire inodore

linaire (jusqu'à 15 cm)⁷

5 Appliquer lorsque la plupart des chardons sont émergés et en croissance active. Appliquer avant le stade du bouton et avant que le couvert de la culture n'empêche une couverture complète des chardons, lorsque les chardons n'ont pas plus de 15 cm de hauteur, pour une meilleure suppression des parties épiées. Une seule application sera efficace pour inhiber la capacité des chardons émergés à concurrencer la culture. Les chardons qui émergent plus tard ne seront pas supprimés.

6 Appliquer sur la mauve à feuilles rondes en croissance active. Gardera la mauve rabougri mais ne pourra peut-être pas réduire les populations dans leur ensemble.

7 Un programme de suppression de cette mauvaise herbe comprend l'application chimique et un travail du sol fréquent.

Mauvaises herbes additionnelles supprimées à 0,6 L/ha de Fluroxypyr 180 EC et 30 g/ha d'herbicide Refine SG:

kochia (2-8 feuilles; y compris les biotypes résistants au groupe 2)
lin spontané (1-12 cm)

Mauvaises herbes additionnelles supprimées et ou réprimées à 0,8 L/ha de Fluroxypyr 180 EC et 30 g/ha d'herbicide Refine SG:

Mauvaises herbes supprimées
mauve à feuilles rondes (1-6 feuilles)

Mauvaises herbes réprimées
stellaire moyenne (jusqu'à 8 cm;
y compris les biotypes résistants au groupe 2)

Instructions pour le mélange

Remplir le tiers du réservoir d'eau propre. Avec l'agitateur en marche, ajouter la quantité requise d'herbicide Refine SG et poursuivre l'agitation pour au moins 5 minutes pour s'assurer que l'herbicide Refine SG est complètement dissous. Ajouter la quantité requise **Fluroxypyr 180 EC** avec une agitation réduite. Ajouter le reste de l'eau, puis l'adjuvant. Utiliser un volume de pulvérisation de 100 L/ha.

Intervalles pré-récolte/pacage

- Délai avant le pacage ou la coupe du foin : 7 jours après l'application.
- Délai avant récolte de la culture traitée : 60 jours après l'application.

AVIS À L'UTILISATEUR : LIRE CE QUI SUIT AVANT D'UTILISER LE PRODUIT POUR CERTAINES APPLICATIONS SPÉCIALES : Le MODE D'EMPLOI de ce produit pour les utilisations décrites cidessous n'a pas été rédigé par Adama Agricultural Solutions Canada Ltd. et a été accepté aux fins d'homologation par Santé Canada en vertu du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Adama Agricultural Solutions Canada Ltd. ne fait aucune assertion ni ne donne aucune garantie en ce qui concerne les allégations sur la performance (efficacité) ou la tolérance des cultures (phytotoxicité), ou les deux, lorsque ce produit est utilisé pour les cultures indiquées sur la présente étiquette.

Par conséquent, l'acheteur et l'utilisateur assument toute responsabilité en ce qui concerne l'utilisation ou les utilisations figurant sur cette étiquette et acceptent de tenir Adama Agricultural Solutions Canada Ltd. à couvert de toute réclamation relative à l'efficacité ou à la phytotoxicité, ou aux deux.

MODE D'EMPLOI

FÊTUQUE ÉLEVÉE ÉTABLIE ET SEMIS CULTIVÉS POUR LES SEMENCES :

Effectuer une application par année (application terrestre seulement) pour supprimer les mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette. Appliquer entre le stade 4 feuilles et l'émergence de la feuille paniculaire dans au moins 100 L d'eau/ha. Ne pas effectuer la récolte du fourrage ni la coupe du foin.

Taux d'application (appliquer en tant que mélange en réservoir seulement) : Fluroxypyr 180 EC : 0,6 L/ha ; Herbicide 2,4-D Ester 560 g e.a./ha

POUR LA SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES FIGURANT SUR L'ÉTIQUETTE DANS LES FOURRAGES EN SEMIS OU ÉTABLIS, CULTIVÉS POUR

LES SEMENCES DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES ET LA RÉGION DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX EN COLOMBIE-BRITANNIQUE SEULEMENT :

Fétuque rouge traçante,
Agropyre intermédiaire,
Agropyre à crête,
Brome des prés,
Brome inerme,
Phléole

Effectuer une application par année en volume de pulvérisation de 100 à 200 L/ha pour supprimer les mauvaises herbes figurant sur l'étiquette sur les fourrages en semis (de 4 feuilles à feuille paniculaire) ou les fourrages établis. L'application doit être effectuée en postlevée lorsque les mauvaises herbes sont au stade de 2 à 4 feuilles. N'appliquer que par pulvérisation générale au moyen d'un pulvérisateur hydraulique au sol.

Taux d'application (appliquer en tant que mélange en réservoir seulement) : Fluroxypyr 180 EC : 0.6 L/ha ; herbicide 2,4-D Ester : 560 g e.a./ha

Ne pas récolter le fourrage ni couper le foin pour l'utiliser comme fourrage.
Délai avant récolte : 60 jours après l'application.

Consulter l'étiquette principale de **Fluroxypyr 180 EC** et celle de l'herbicide 2,4-D Ester avant l'utilisation pour obtenir des détails et des instructions supplémentaires, notamment sur les délais à respecter avant la récolte.

LIRE LES RESTRICTIONS CONCERNANT LA ROTATION DES CULTURES FIGURANT SUR L'ÉTIQUETTE COMPLÈTE AVANT D'UTILISER CE PRODUIT.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Gestion de la résistance à l'herbicide Fluroxypyr 180 EC, herbicide du groupe 4. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à l'herbicide Fluroxypyr 180 EC et à d'autres herbicides du groupe 4. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides :

- Dans la mesure du possible, alterner l'herbicide Fluroxypyr 180 EC ou les herbicides du même groupe 4 avec des herbicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes mauvaises herbes au champ.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et de la rotation des cultures et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres

méthodes mécaniques) ou des pratiques de lutte culturale, biologique et d'autres formes de lutte chimique.

- Inspecter les populations de mauvaises herbes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Empêcher la propagation à d'autres champs des mauvaises herbes résistantes en nettoyant le matériel de labour et de récolte et en utilisant des semences non contaminées.
- Pour des cultures précises ou des biotypes de mauvaises herbes précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Adama Agricultural Solutions Canada Ltd. au 1-855-264-6262.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

1. Assert est une marque de commerce déposées de BASF.
2. Everest est une marque de commerce déposées de Bayer Corp.,
3. Refine est une marque de commerce déposées de E.I. DuPont de Nemours & Co.